

Pour 66% des Français le nucléaire reste un sujet tabou

2 Français sur 3 considèrent que le nucléaire est un sujet tabou. C'est ce qui ressort d'un récent sondage effectué pour l'ANCCLI¹, l'Association des Commissions Locales d'Information sur la sûreté nucléaire.

Pour l'Association, ce résultat est **révélateur d'un véritable manque d'information et de transparence vis-à-vis de la population concernant l'activité nucléaire**. D'autant que cette perception est – de la part des personnes interrogées – identique quelle que soit la proximité du lieu de résidence d'une centrale nucléaire.

Un tiers des Français associent le mot « déchet » au nucléaire

Interrogés sur les mots qu'ils associent en priorité au nucléaire, les Français citent d'abord **le mot « électricité » à 48%**, puis le mot « centrale » à 41% et en troisième position le mot « **déchet** » à **32%** ; la notion d'« accident » n'est citée que par 15% des répondants et celle de « progrès » par 9% des sondés.

Ainsi, près d'un Français sur deux associe prioritairement le mot nucléaire au terme « électricité ». Sans doute en référence au fait que les 3/4 de la production d'électricité sont d'origine nucléaire.

Par ailleurs, **un tiers des Français associent le mot « déchet » au nucléaire** ; une association plus marquée chez les jeunes (39% contre 32% pour l'ensemble des répondants) et **les Français qui résident à proximité d'une centrale nucléaire** (41% de citations parmi ceux résidant à moins de 20 km).

330 km, la distance de sécurité nécessaire pour être protégé en cas d'accident nucléaire ?

A la question, « En cas d'accident nucléaire, quelle est, selon vous, la distance de sécurité à observer pour préserver la population de toute conséquence ? », les Français sont très partagés. Près d'un tiers des Français (32%) considère que le périmètre de sécurité autour d'une centrale en cas d'accident nucléaire s'étend de 100 à 249 kilomètres. Un tiers indique une distance inférieure à 100 km. Pour le dernier tiers, cette distance de sécurité est supérieure à 250 kilomètres.

En moyenne, les Français situent cette distance de sécurité à 330 km.

A noter que la proximité immédiate d'une centrale nucléaire impacte la perception de la distance de sécurité à observer en cas d'accident nucléaire. **Les Français résidant à moins de 20 km d'une centrale l'estiment, en moyenne, à 489 km.**

L'ANCCLI milite en faveur d'un devoir d'information renforcé

Les résultats de ce sondage attestent du manque d'information des Français à l'égard du nucléaire.

Les réponses à la question sur la distance de sécurité montrent que les Français n'ont certainement pas conscience d'habiter, en réalité, - quel que soit leur lieu de résidence - à moins de 200 km d'un site nucléaire.

¹ Depuis 2000, l'ANCCLI, l'Association Nationale des Comités et Commissions Locales d'Information, informe le grand public et développe l'expertise citoyenne sur les activités nucléaires.

Malgré les progrès en matière d'information, de transparence et de communication effectués par les différents acteurs (exploitants, ASN, experts) et la société civile depuis plus de 25 ans (date de la catastrophe de Tchernobyl), le nucléaire reste un sujet à la fois sensible et flou, en particulier s'agissant de la sûreté nucléaire.

Plus encore, les résultats du sondage démontrent, **qu'en matière nucléaire, la culture du risque n'est pas clairement intégrée par la population française.**

Pourtant, l'information des citoyens sur les risques naturels et technologiques majeurs est un droit codifié. Maillon essentiel de la prévention des risques naturels et technologiques, elle doit permettre au citoyen de connaître les dangers auxquels il est exposé, les dommages prévisibles, les mesures préventives qu'il peut prendre pour réduire sa vulnérabilité ainsi que les moyens de protection et de secours mis en œuvre par les pouvoirs publics.

Jean-Claude Delalonde, Président de l'ANCCLI souligne : « *L'accident de Fukushima a démontré qu'une véritable veille citoyenne était indispensable, même dans les pays démocratiques où règne l'excellence technologique. Dans le contexte de la gouvernance des activités nucléaires, en particulier dans le domaine de la sûreté et de la gestion des déchets nucléaires, la vigilance de la société civile est une nécessité.* »

Le projet de Loi sur la Transition Energétique renforce la mission de l'ANCCLI

Le projet de Loi sur la Transition Energétique prévoit que les CLI organisent au moins une fois par an une réunion publique d'information.

Ce projet de loi prévoit aussi que l'exploitant assure régulièrement une information (mesures de sécurité, conduites à tenir en cas d'accident) auprès des populations vivant à proximité d'une installation nucléaire.

Le sondage a été effectué par l'IFOP du 20 au 21 mai 2014 auprès d'un échantillon de 1200 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

Résultats du sondage téléchargeables via
www.cassiopee-rp.com/data/Presentation_Sondage_IFOP_pour_l ANCCLI.pdf

Résultats détaillés du sondage téléchargeables via
www.cassiopee-rp.com/data/Rapport_Sondage_IFOP_pour_l ANCCLI.pdf

Infographie : Un tiers des Français associe le mot « déchet » au nucléaire
www.cassiopee-rp.com/data/CP_ANCCLI_Infographie1.pdf

Contacts Presse

Nathalie LECLERC, CASSIOPÉE
Tél. : 01 42 66 21 27
Mobile : 06 72 96 54 45
nleclerc@cassiopee-rp.com

Yves LHEUREUX, ANCCLI
Mobile : 06 60 18 57 92
yveslheureux@anccli.org
www.anccli.org